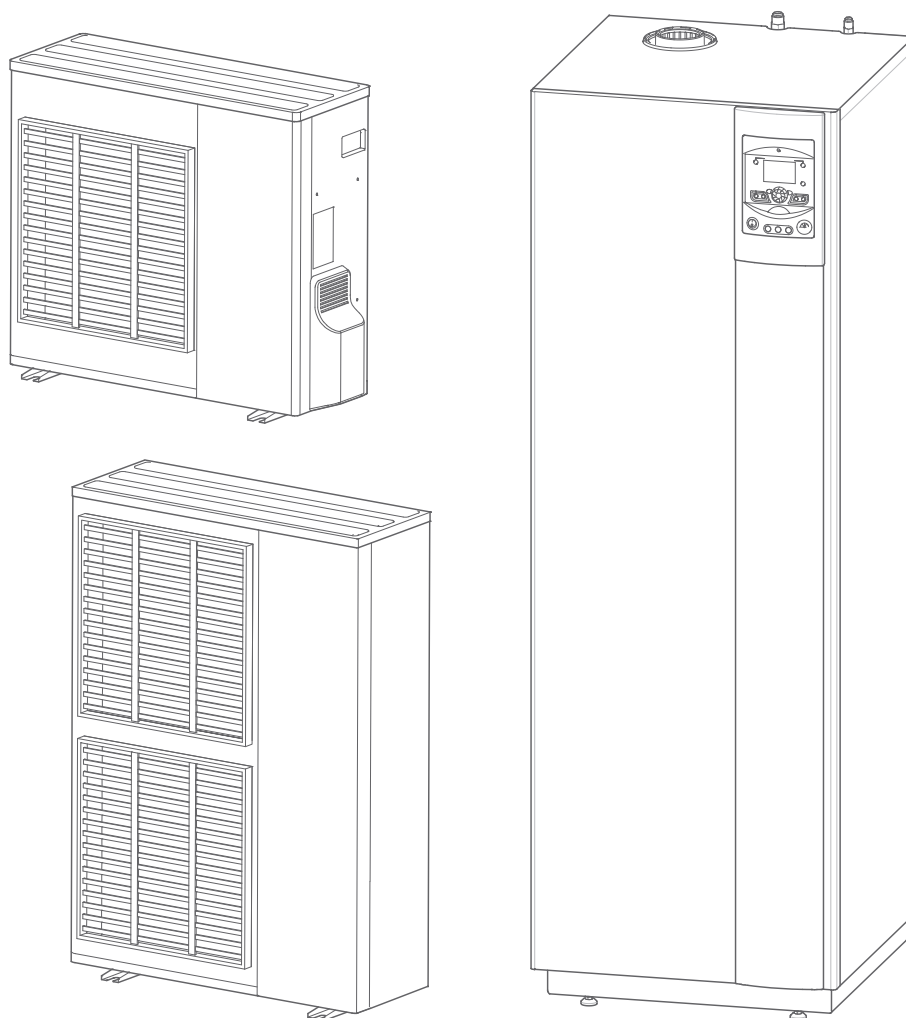






alféa hybrid duo gaz R

Pompe à chaleur air/eau
avec relève gaz intégrée,
split, 2 services



Sommaire

 Consignes de sécurité	4
Précautions et avertissements concernant votre installation	6
 Vue d'ensemble de l'installation	6
Certificat de conformité	6
Fin de vie de l'appareil	7
 Conduite de l'installation	8
L'interface utilisateur, la centrale ambiance et la sonde d'ambiance	8
Description de l'affichage	10
Première mise en service	11
Mise en service rapide	11
Réglage de l'heure	12
Structure du menu	13
Paramétrage de la régulation	14
Affichage d'information	17
Particularités	17
Configuration du compteur d'énergie	17
Fonctionnement ECS	17
Dispositif de sécurité	18
Configuration de la centrale ambiance	18
 Entretien	19
Contrôles réguliers	19
Vérification de l'unité extérieure	19
Ballon sanitaire	19



Consignes de sécurité



Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

Mise en service

Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.

Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cette pompe à chaleur nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité.

L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.

Ne pas modifier l'alimentation électrique.

Les appareils ne sont pas antidéflagrant et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

Utilisation

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e) s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Ne pas laisser les enfants introduire des corps étrangers dans la grille de protection d'hélice ni monter sur le toit de l'unité extérieure. Les ailettes de l'échangeur à air sont extrêmement fines et peuvent occasionner des coupures.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

L'unité extérieure doit exclusivement être installée à l'extérieur (dehors). Si un abri est requis, il doit comporter de larges ouvertures sur les 4 faces et respecter les dégagements d'installation (voir avec votre installateur).

Ne pas monter sur le toit de l'unité extérieure.

La pièce où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilée afin d'éviter tout manque d'oxygène en cas de fuite de gaz réfrigérant.

Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.

En cas d'odeur de gaz : Ne pas fumer ! Éviter toute flamme nue ou formation d'étincelles, ouvrir portes et fenêtres, fermer le robinet d'alimentation gaz, et prévenir votre installateur chauffagiste.

Ne mettre aucune source de chaleur sous la commande à distance.

Éviter de provoquer une poussière excessive dans le local lorsque l'appareil est en fonctionnement.



Entretien

Ne pas essayer de réparer votre appareil vous-même.

Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démonter l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.

Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).

Ne pas ouvrir l'unité extérieure ou le module hydraulique pendant leur fonctionnement.

Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.

Toute intervention sur des organes scellés est interdite.

Cet appareil nécessite :

Pour l'entretien de l'unité extérieure et la vérification du circuit frigorifique, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes.

Pour l'entretien du brûleur et du conduit de cheminée (ou ventouse), l'intervention d'un technicien chauffagiste.

Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil.

Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer les carrosseries.

Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer l'unité extérieure. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.

La chaudière a été réglée par votre installateur pour fonctionner avec le type de gaz distribué. Dans le cas d'un changement de distribution de gaz, il est nécessaire de modifier les réglages et certains organes de votre appareil. Ces modifications ne peuvent être effectuées que par un installateur qualifié.

Vue d'ensemble de l'installation

► Certificat de conformité

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité, visé par un organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 2 août 1977 modifié).

L'entreprise qui établit le certificat de conformité est une entreprise :

- Inscrite dans une démarche de qualité pour les travaux sur les installations de gaz ;
- Soumise à des contrôles réguliers de la part d'un organisme de contrôle indépendant tel que Qualigaz, à l'occasion desquels l'entreprise peut échanger sur les aspects techniques et réglementaires.

► Précautions et avertissements concernant votre installation

▼ L'unité extérieure

L'unité extérieure contient les équipements qui permettent de capter l'énergie de l'air ambiant.

Cette unité a été posée par votre installateur à un emplacement lui permettant de fonctionner au mieux.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

L'eau contenue dans l'air ambiant peut se condenser et s'écouler de l'unité extérieure. L'unité extérieure peut générer un volume important d'eau appelé condensats.

Par temps froid cette eau gèle au contact de l'échangeur et doit régulièrement être évacuée par des cycles de dégivrage. Le cycle de dégivrage est géré automatiquement par la régulation et peut produire une émission tout à fait normale de vapeur.

▼ Le module hydraulique

Le module hydraulique contient la régulation de l'appareil qui a la charge de gérer le confort thermique et la production d'eau chaude sanitaire.

Le module hydraulique fonctionne en bi-énergie (pompe à chaleur air/eau et chaudière gaz intégrée).

▼ La régulation

Votre installateur a patiemment réglé votre installation. Ne pas modifier les paramètres de réglage sans son accord. En cas de doute, ne pas hésiter à le contacter.

La régulation de votre système de chauffage est réalisée en fonction de la température extérieure (loi d'eau).

L'installation d'une sonde d'ambiance (option) permet d'améliorer le fonctionnement de la régulation (l'influence de la température ambiante est prise en compte).

▼ Mode de fonctionnement (écologique / économique)

- **Mode bivalent** : Privilégie le fonctionnement de la pompe à chaleur par rapport à la chaudière gaz. Régler le paramètre 2903 sur COP.

- **Mode priorité économie** : Choix du générateur en fonction du prix des énergies. Les différents tarifs des énergies (électricité, gaz) sont renseignés (paramètres 3264 à 3267). Régler le paramètre 2903 sur Prix énergie.

Le fonctionnement par défaut se fait selon le coût des énergies (Prix énergie) afin de réduire le coût des consommations.

▼ Les radiateurs

Pour garantir le fonctionnement de la régulation, il est nécessaire que la pièce dans laquelle est installée la sonde d'ambiance ne comporte pas de robinet thermostatique. Si c'est le cas, ces derniers doivent être ouverts au maximum.

▼ Le plancher chauffant

Un plancher chauffant neuf nécessite une mise en chauffe initiale progressive pour éviter tout problème de fissuration. Vérifier avec votre installateur que celle-ci a bien été réalisée avant d'utiliser librement votre système de chauffage.

La grande inertie du plancher chauffant évite les écarts brusques de température ambiante. Cependant, cette inertie implique un temps de réaction de l'ordre de quelques heures (environ 6 heures).

Toute modification de réglage doit être faite lentement en laissant à l'installation le temps de réagir. Des réglages exagérés ou intempestifs aboutissent toujours à des oscillations importantes de température à l'échelle de la journée.

De même, si votre logement est équipé d'un plancher, ne pas réduire ou ne pas couper le chauffage en cas de courtes absences. La remise en chauffe est toujours assez longue (environ 6 heures).

▼ Les ventilo-convecteurs avec régulation intégrée

Ne pas utiliser de sonde d'ambiance dans la zone concernée.

▼ L'eau chaude sanitaire (ECS)

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande.

Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.

La production d'eau chaude sanitaire (ECS) est réalisée par la PAC et par la chaudière.

La chaudière permet le bon déroulement des cycles anti-légionelles.

► Fin de vie de l'appareil

Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de d'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.

► Vue d'ensemble de l'installation

Votre pompe à chaleur a été configurée par votre installateur. Elle est constituée des principaux éléments suivants :

- L'unité extérieure, positionnée, comme son nom l'indique, à l'extérieur de votre logement, prélève les calories sur l'air extérieur.
- Le module hydraulique hybride, positionné dans votre chaufferie, cellier, garage ou même cuisine, transmet les calories au circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- La sonde extérieure, détecte la température extérieure.

En option :

- La (les) sonde(s) d'ambiance.
- La centrale ambiance.

La pompe à chaleur hybride est un système pouvant être connecté à n'importe quel émetteur : la chaleur captée par la pompe à chaleur peut donc être utilisée de différentes manières :

- Les radiateurs (haute, moyenne, basse température)
- Ou ventilo-convecteurs
- Le plancher chauffant via une vanne de mélange (kit 2 circuits en option).

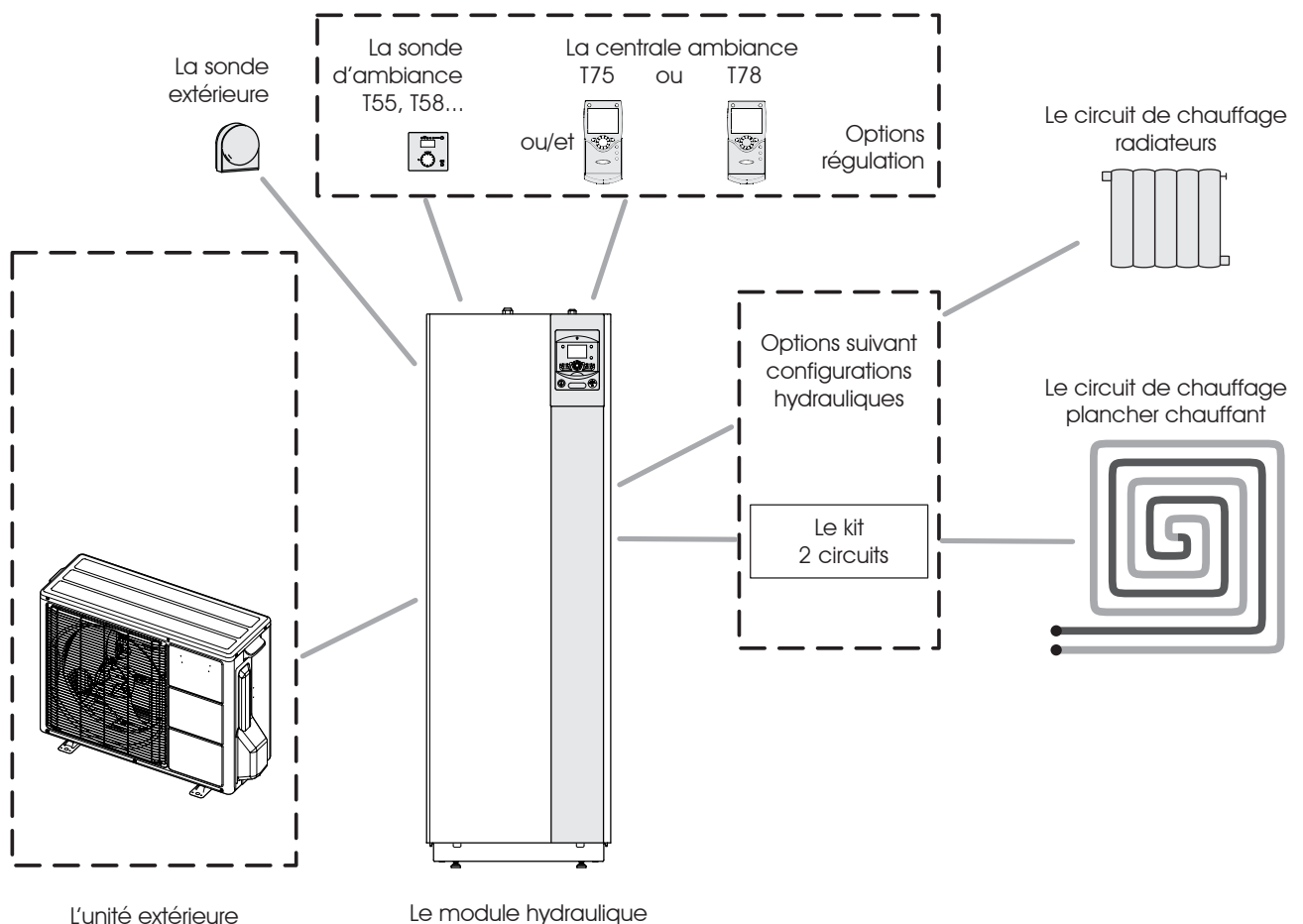
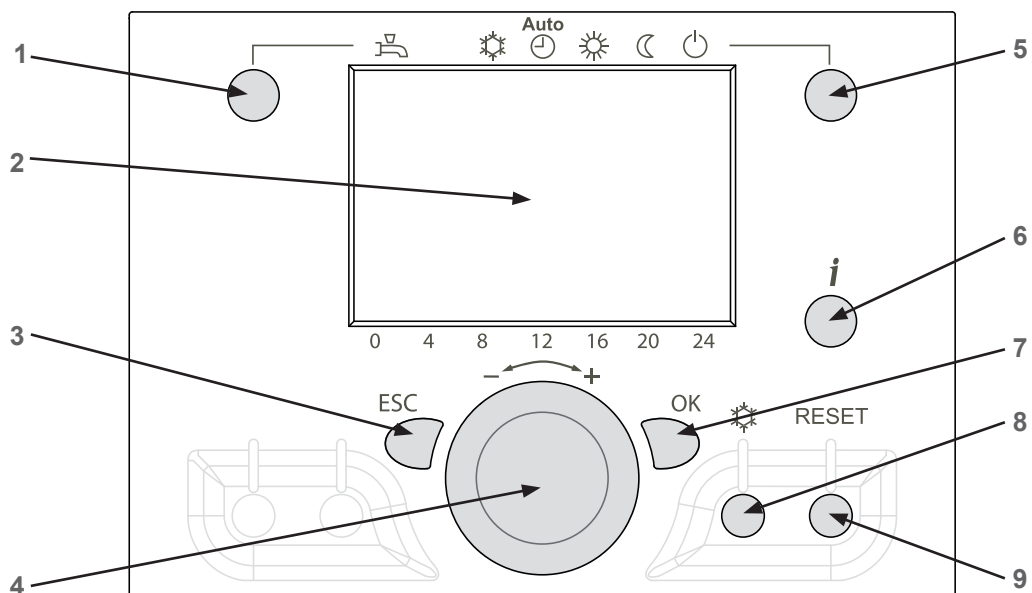


fig. 1 - Vue d'ensemble d'une configuration d'installation complète

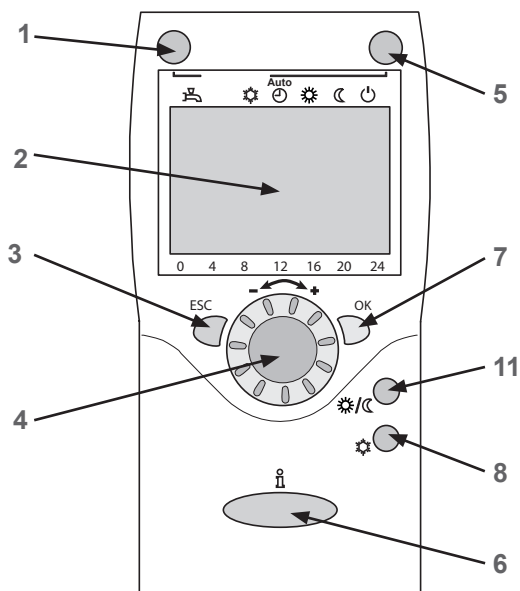
Conduite de l'installation

► L'interface utilisateur, la centrale ambiance et la sonde d'ambiance

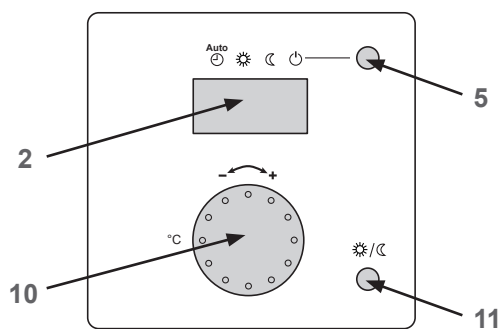


Interface utilisateur









options



Centrale ambiance T75 / T78



Sonde d'ambiance T55 / T58

Rep.	Fonctions	- Définitions des fonctions
1	Sélection du régime de fonctionnement ECS  Marche  Arrêt	<p>Marche : Production d'ECS en fonction du programme horaire.</p> <p>Arrêt : Production d'ECS à l'arrêt avec fonction antigel de l'eau sanitaire active.</p> <p>Touche enclenchement manuel : Appuyer sur la touche ECS pendant 3 s (commutation "réduit" vers "confort" jusqu'à la prochaine commutation du programme horaire ECS).</p>
2	Affichage digital	Contrôle du fonctionnement, lecture de la température actuelle, du régime de chauffe, d'un défaut éventuel. Visualisation des réglages.
3	Sortie "ESC"	Quitter le menu.
4	Navigation et réglage	Réglage de la consigne de température confort. Sélection du menu. Réglage des paramètres.
5	Sélection du régime de chauffe	<p> Auto Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver).</p> <p> Température de confort permanente.</p> <p> Température réduite permanente.</p> <p> Régime "veille" avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la PAC ne soit pas interrompue).</p>
6	Affichage d'information	Diverses informations (voir page 17).  Lecture des codes d'erreur (voir notice d'installation).  Information concernant la maintenance, le régime spécial.
7	Validation "OK"	Entrée dans le menu sélectionné. Validation du réglage des paramètres. Validation du réglage de la consigne de température confort.
8	Sélection du mode rafraîchissement	Non disponible
9	Reset (appui bref)	Ré-initialisation et annulation des messages d'erreur. Ne pas utiliser pendant le fonctionnement normal.
10	Bouton de réglage	Réglage de la consigne de température confort.
11	Touche de présence	Commutation confort / réduit.

► Description de l'affichage

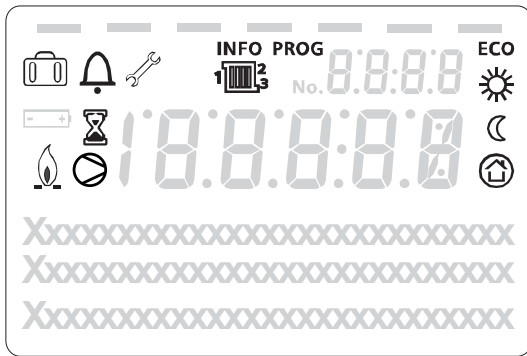


fig. 3 -

Symboles	Définitions
	Mode chauffage actif avec référence au circuit de chauffage.
	Chauffage en mode confort.
	Chauffage en mode réduit.
	Chauffage en mode "veille" (hors-gel).
	Fonction vacances activée.
	Processus en cours.
	Fonctionnement compresseur.
	Autorisation de fonctionnement brûleur.
	Message de défaut.
	Maintenance, régime spécial.
INFO	Niveau d'information activé.
PROG	Programmation activée.
ECO	Fonction ECO activée (Chauffage arrêté temporairement).
	Heure / Numéro paramètre / Valeur consigne.
	Température ambiante / Valeur consigne.
	Information consigne / Information paramètre.
	Message d'état

► Première mise en service

- L'installation et la première mise en service de la pompe à chaleur doivent être faites par un professionnel qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de la pompe à chaleur.
- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre (rep. 2, fig. 4) est suffisante (1 à 2 bar).
- Enclencher le disjoncteur général de l'installation.

En hiver, ou après une longue période d'arrêt, enclencher le disjoncteur général de l'installation quelques heures avant d'enclencher le bouton marche/arrêt pour permettre un préchauffage du compresseur.

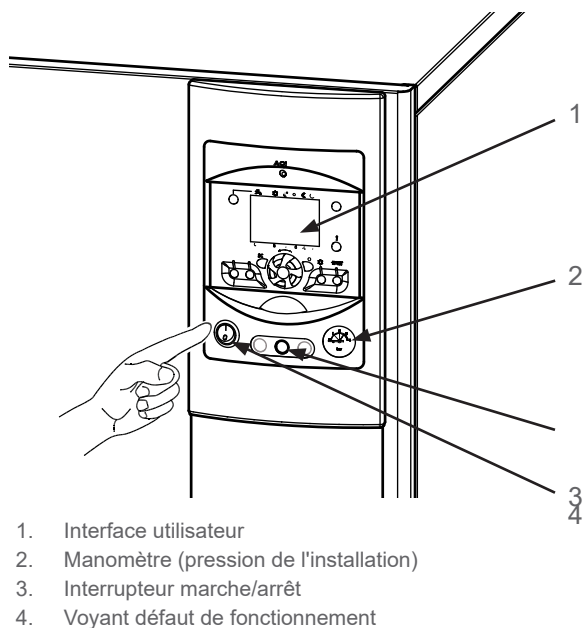


fig. 4 - Mise en marche

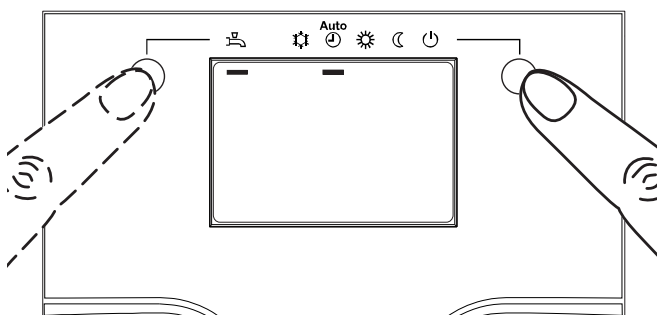


fig. 5 - Sélection du régime de chauffe AUTO et puis du régime ECS (eau chaude sanitaire)

► Mise en service rapide

Votre installateur ayant effectué la première mise en service :

- Enclencher le bouton marche/arrêt de la PAC.
Pendant la phase d'initialisation du régulateur, l'afficheur montre tous les symboles, puis "Données à mettre à jour", puis indique "État PAC".
- Sélectionner le régime de chauffe "AUTO" (fig. 5).
- Sélectionner le régime ECS (fig. 5).
- Ajuster l'heure et la date si nécessaire (fig. 6).

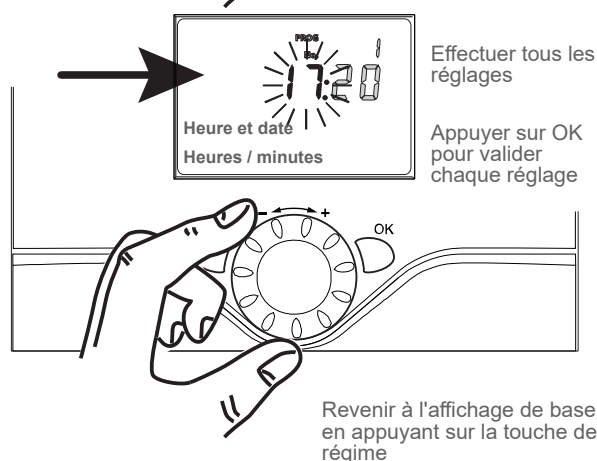
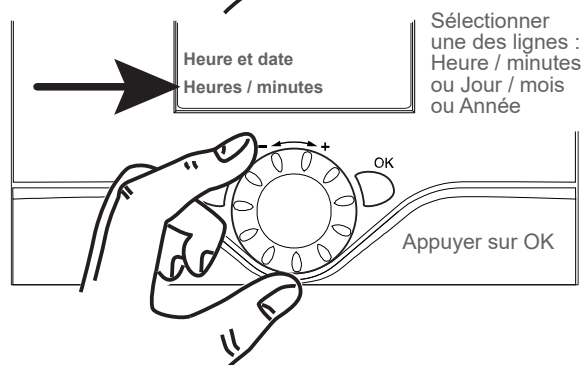
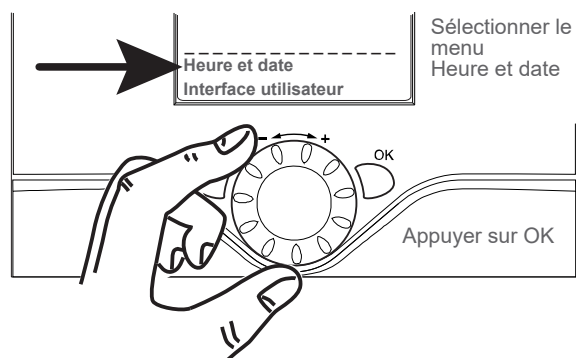
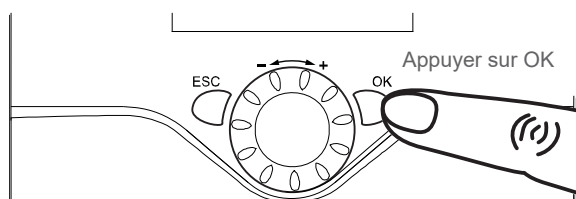


fig. 6 - Réglage de l'heure et de la date

► Réglage de l'heure

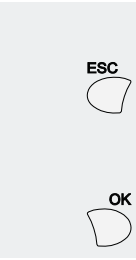
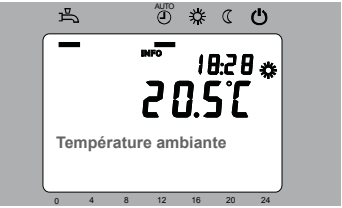

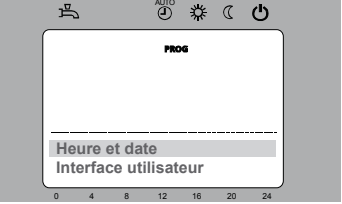

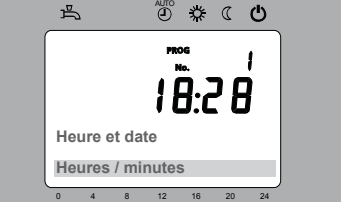

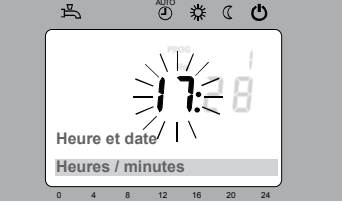

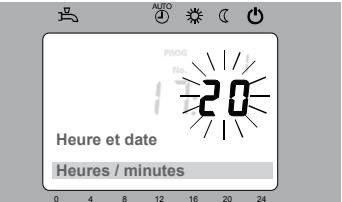
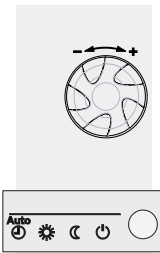

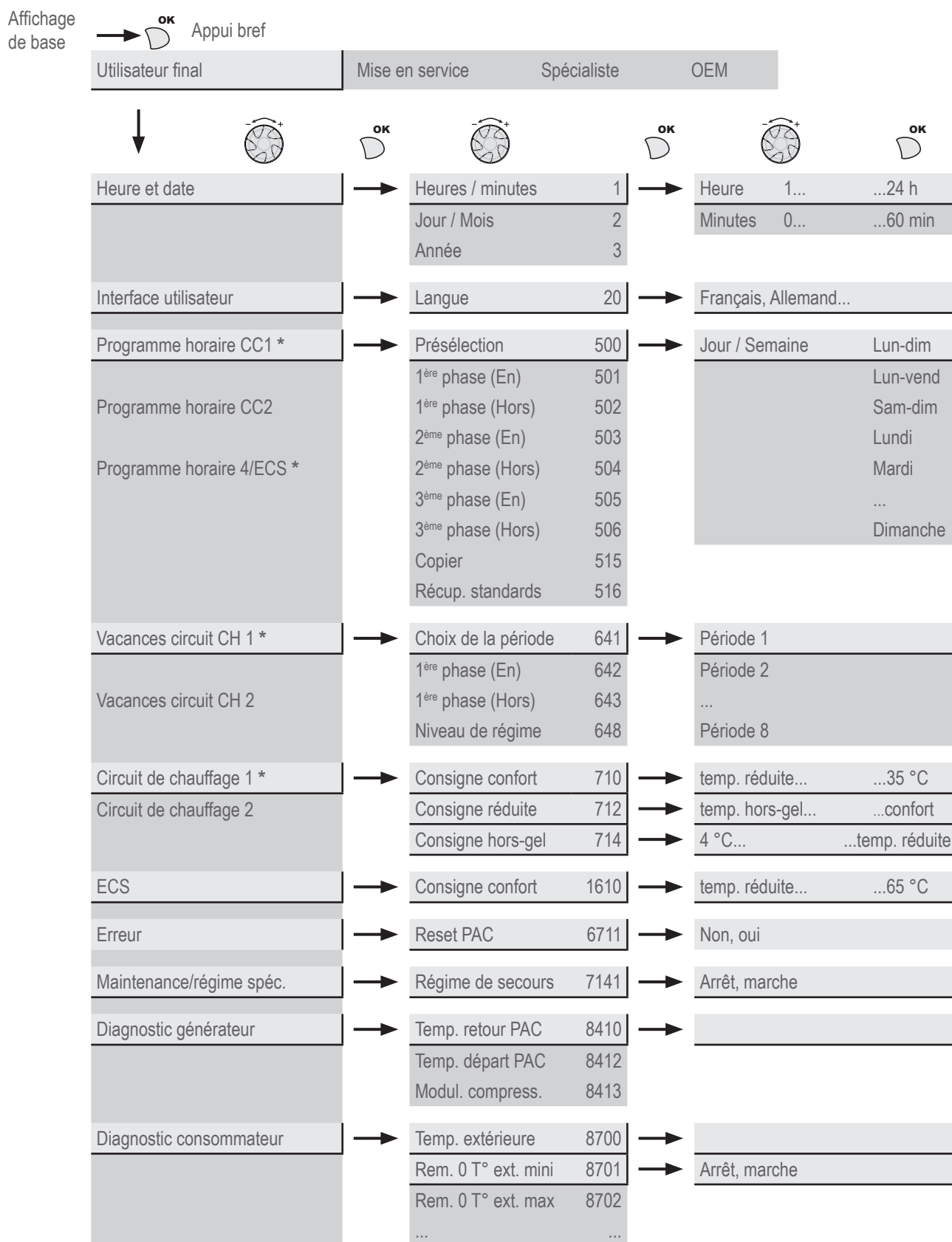
Touches	Exemple d'affichage	Description
1 		Affichage de base Si l'affichage de base n'est pas affiché appuyer sur ESC pour y retourner. Appuyer sur OK.
2 		Tourner le bouton jusqu'au menu Heure et date Appuyer sur OK pour confirmer.
3 		Tourner le bouton jusqu'à la ligne 1 Heures / minutes Appuyer sur OK pour confirmer.
4 		L'affichage de l'heure clignote Tourner le bouton pour régler l'heure. Appuyer sur OK.
5 		L'affichage des minutes clignote Tourner le bouton pour régler les minutes. Appuyer sur OK.
6 		Les réglages sont enregistrés Tourner le bouton pour effectuer d'autres réglages. ou Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche de régime.

fig. 7 -

► Structure du menu



* Ces menus peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent du paramétrage effectué par le professionnel.

► Paramétrage de la régulation

▼ Généralités

- Seuls les paramètres accessibles au niveau :
Utilisateur final
sont décrits dans ce document.

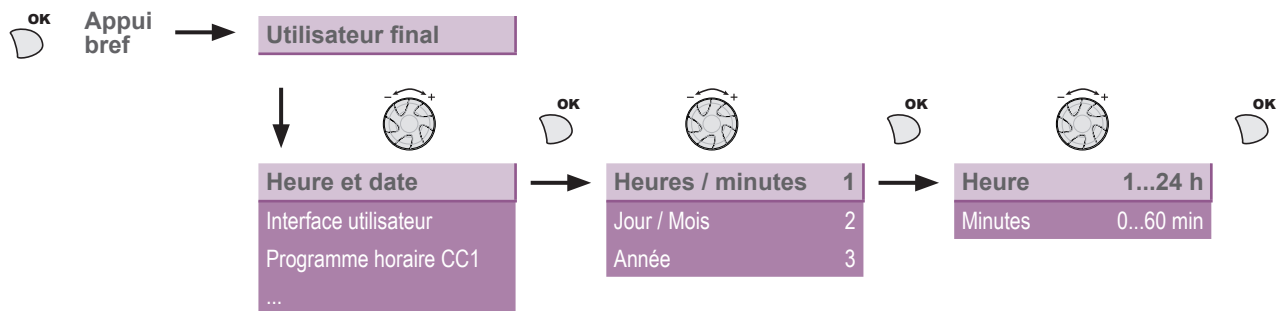
Ne pas apporter de modifications à ces paramètres sans l'avis de ces professionnels. Toute erreur de manipulation peut entraîner de graves dysfonctionnements.

▼ Réglage des paramètres

L'écran étant à l'affichage de base.

- Appuyer sur **OK**.
- Une fois dans le niveau utilisateur final.
- Faire défiler la liste des menus.
- Choisir le menu souhaité.
- Faire défiler les lignes de fonction.
- Choisir la ligne souhaitée.
- Ajuster le paramètre.
- Valider le réglage en appuyant sur **OK**.
- Pour revenir au menu, appuyer sur **ESC**.

Si aucun réglage n'est effectué pendant 8 minutes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.



▼ Liste des réglages Utilisateur final

Si l'installation est composée d'un seul circuit de radiateurs : seuls les menus "circuit 2" sont accessibles.
Pour une installation 2 circuits ou 1 circuit plancher chauffant (avec kit 2 circuits), les menus "circuit 1" seront accessibles après programmation du paramètre 5710.

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Heure et date				
1	Heures / minutes	00:00... 23:59	1	--:--
2	Jour / Mois	01.01... 31.12	1	--.---
3	Année	1900... 2099	1	----
Interface utilisateur				
20	Langue	English, Français, Italiano, Nederlands...		Français
Programme horaire chauffage / rafraîchissement, circuit 1				
N'apparaît qu'avec l'option kit 2 circuits (Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe ou 1 circuit plancher chauffant).				
500	Présélection (jour / semaine)	Lun-Dim, Lun-Ven, Sam-Dim, Lundi, ... , Samedi, Dimanche		Lun-Dim
501	1 ^{ère} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	6:00
502	1 ^{ère} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	22:00
503	2 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
504	2 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
505	3 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
506	3 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
516	Valeurs standard	Non, Oui		Non
Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.				

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Programme horaire chauffage / rafraîchissement, circuit 2				
Programme de base pour une configuration d'installation simple 1 seul circuit radiateur.				
520	Présélection (jour / semaine)	Lun-Dim, Lun-Ven, Sam-Dim, Lundi, ... , Samedi, Dimanche		Lun-Dim
521	1 ^{ère} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	6:00
522	1 ^{ère} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	22:00
523	2 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
524	2 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
525	3 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
526	3 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
536	Valeurs standard	Non, Oui		Non
Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.				
Programme horaire 4 / ECS				
La production d'ECS suit le programme horaire chauffage (avec 1 heure d'anticipation à l'enclenchement). Pour programmer séparément l'ECS, il faut modifier au préalable le paramètre 1620 sur "Programme horaire 4/ECS".				
560	Présélection (jour / semaine)	Lun-Dim, Lun-Ven, Sam-Dim, Lundi, ... , Samedi, Dimanche		Lun-Dim
561	1 ^{ère} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	00:00
562	1 ^{ère} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	05:00
563	2 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
564	2 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
565	3 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
566	3 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
576	Valeurs standard	Non, Oui		Non
Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.				
Vacances, Circuit 1 (Pour que le programme vacances soit actif, le mode de chauffe doit être sur AUTO)				
N'apparaît qu'avec l'option kit 2 circuits (Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe ou 1 circuit plancher chauffant).				
641	Présélection	Période 1 à 8		Période 1
642	Date de début de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12	1	--:--
643	Date de fin de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12	1	--:--
648	Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, Réduit		Protection hors-gel
Vacances, Circuit 2 (Pour que le programme vacances soit actif, le mode de chauffe doit être sur AUTO)				
Programme de base pour une configuration d'installation simple 1 seul circuit radiateur.				
651	Présélection	Période 1 à 8		Période 1
652	Date de début de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12	1	--:--
653	Date de fin de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12	1	--:--
658	Régime du chauffage pendant les vacances	Protection hors-gel, Réduit		Protection hors-gel
Réglage de chauffage, circuit 1				
N'apparaît qu'avec l'option kit 2 circuits (Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffe ou 1 circuit plancher chauffant).				
700	Mode de fonctionnement	Mode protection, Automatique, Réduit, Confort		Automatique
710	Consigne de température d'ambiance de confort	Température réduite... Consigne confort max.	0,5 °C	20 °C
712	Consigne de température d'ambiance réduite	Température hors-gel... Température confort	0,5 °C	19 °C
714	Consigne de température ambiante "hors-gel"	4 °C... Température réduite	0,5 °C	8 °C

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Réglage du chauffage, circuit 2				
Programme de base pour une configuration d'installation simple 1 seul circuit radiateur.				
1000	Mode de fonctionnement	Mode protection, Automatique, Réduit, Confort		Automatique
1010	Consigne de température d'ambiance de confort	Température réduite... Consigne confort max.	0,5 °C	20 °C
1012	Consigne de température d'ambiance réduite	Température hors-gel... Température confort	0,5 °C	19 °C
1014	Consigne de température ambiante "hors gel"	4 °C... Température réduite	0,5 °C	8 °C
Réglage de l'ECS (eau chaude sanitaire)				
1600	Mode de fonctionnement	Arrêt, Marche, Eco		Marche
1610	Consigne température ECS confort	Consigne réduit (ligne 1612)... 65 °C	1	55 °C
1612	Consigne température ECS réduit	8 °C... Consigne confort (ligne 1610)	1	40 °C
Compteur d'énergie				
3121				
...	Non utilisé			
3189				
3264	Prix énergie haut tarif (Tarif Heures pleines)			15
3265	Prix énergie bas tarif (Tarif Heures creuses)			10
3266	Non utilisé			
3267	Prix énergie fonte alternat (Tarif énergie fossile)			7
Erreur				
6711	Ré-initialisation PAC	Non, Oui		Non
Maintenance / Régime spécial				
7141	Régime de secours	Arrêt, Marche		Arrêt
Diagnostic générateur				
8410	Température retour PAC	0... 140 °C		--
	Consigne PAC (départ)			--
8412	Température départ PAC	0... 140 °C		--
	Consigne PAC (départ)			--
8413	Modulation du compresseur	0... 100%		--
Diagnostic consommateur				
8700	Température extérieure	-50... 50 °C		--
8701	Température extérieure minimale. RAZ ? (remise à zéro ?) Non, Oui	-50... 50 °C		--
8702	Température extérieure maximale. RAZ ? (remise à zéro ?) Non, Oui	-50... 50 °C		--
8740	Température ambiante 1	0... 50 °C		--
	Consigne de température d'ambiance 1			20 °C
8743	Température de départ 1	0... 140 °C		--
	Consigne de température de départ 1			--
8756	Température départ refroidissement 1	0... 140 °C		--
	Consigne de température refroidissement 1			--
8773	Température de départ 2	0... 140 °C		--
	Consigne de température de départ 2			--
8830	Température ECS	0... 140 °C		--
	Consigne de température ECS			50°C

► Affichage d'information

La touche Info permet d'appeler diverses informations. Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

- Messages d'erreur : L'afficheur indique le symbole "cloche" 🔔 + Voyant "Err." allumé (fig. 9, page 18).

Consulter votre technicien chauffagiste.

- Messages de maintenance ;
Messages de fonctionnement spécial :
L'afficheur indique le symbole "clé" 🔑 .

Consulter votre technicien chauffagiste.

- Diverses informations (voir tableau).

Désignation	Ligne
Consigne séchage actuelle.	-
Jour séchage actuel.	-
Jours de séchages terminés.	-
État PAC.	8006
État générateur additionnel.	8022
État ECS.	8003
État circuit chauffage 1.	8000
État circuit chauffage 2.	8001
Température extérieure.	8700
Température ambiante 1.	8740
Consigne d'ambiance 1.	
Température de départ 1.	8743
Consigne de départ 1.	
Température ambiante 2.	8770
Consigne d'ambiance 2.	
Température de départ 2.	8773
Consigne de départ 2.	
Température ECS.	8830
Température retour PAC.	8410
Consigne PAC (départ).	
Température départ PAC.	8412
Consigne PAC (départ).	
Temps arrêt minimum restant comp.1.	-
Temps EN (marche) minimum restant comp.1.	-

► Particularités

Si l'alimentation électrique a été coupée pendant le fonctionnement de la PAC (panne de secteur ou appui intempestif sur l'interrupteur marche/arrêt du module hydraulique) l'afficheur va indiquer l'erreur 370 lors du redémarrage. Ne pas s'en inquiéter, la communication entre l'unité extérieure et le module hydraulique se rétablira au bout de quelques minutes.

► Configuration du compteur d'énergie

Renseigner les tarifs* des énergies aux différents paramètres :

3264 : Prix électricité Tarif Heures pleines.

3265 : Prix électricité Tarif Heures creuses.

3266 : Non utilisé.

3267 : Prix énergie fossile (Gaz).

*Tarifs exprimés en cts/kWh (voir sur les factures des fournisseurs d'énergie).

Le mode de fonctionnement peut être modifié par votre installateur.

- **Mode priorité écologie** : Minimise l'énergie primaire utilisée pour le fonctionnement de l'appareil.

- **Mode priorité économie** : Choix du générateur en fonction du prix des énergies. Les différents tarifs des énergies (électricité, gaz) sont renseignés (paramètres 3264 à 3267).



Le fonctionnement par défaut se fait selon le coût des énergies (Mode économique / Prix énergie) afin de réduire le coût des consommations.

► Fonctionnement ECS

La touche permet d'activer ou de désactiver le régime ECS (eau chaude sanitaire). La sélection est matérialisée par une barre qui apparaît sous le symbole correspondant.

Enclenchement manuel : Appuyer sur la touche ECS pendant 3 s (commutation "réduit" vers "confort" jusqu'à la prochaine commutation du programme horaire ECS)

Afin d'optimiser le fonctionnement ECS, il est possible de :

- Programmer des plages horaires de fonctionnement (paramètres 560 à 576),
- Ajuster la consigne de température confort (paramètre 1610),
- Ajuster la consigne de température réduite (paramètre 1612).

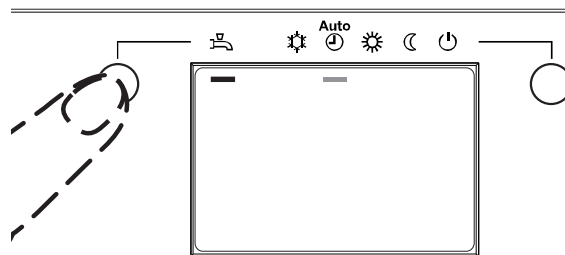
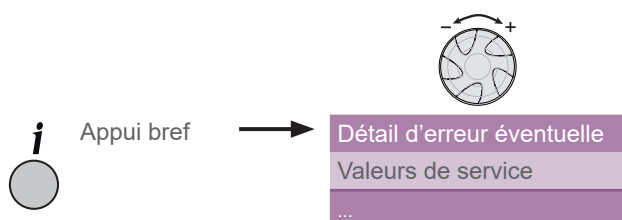



fig. 8 - Sélection du régime ECS (eau chaude sanitaire)

Appuyer sur la touche "info" ⓘ pour obtenir les détails concernant l'ECS (température, consigne, fonctionnement).



► Dispositif de sécurité

En cas d'erreur : le voyant s'allume. L'afficheur indique le symbole .

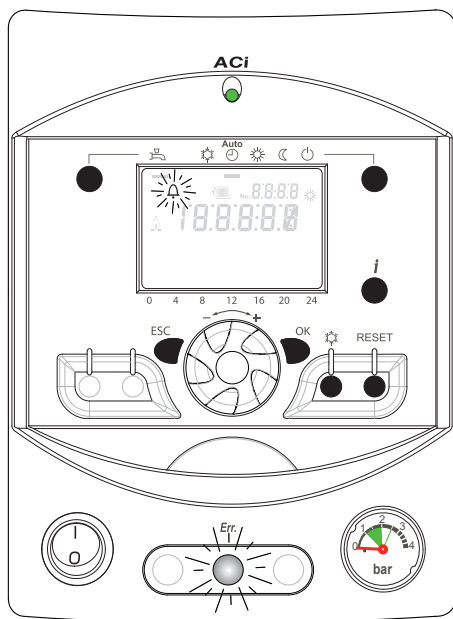


fig. 9 - Signal d'erreur

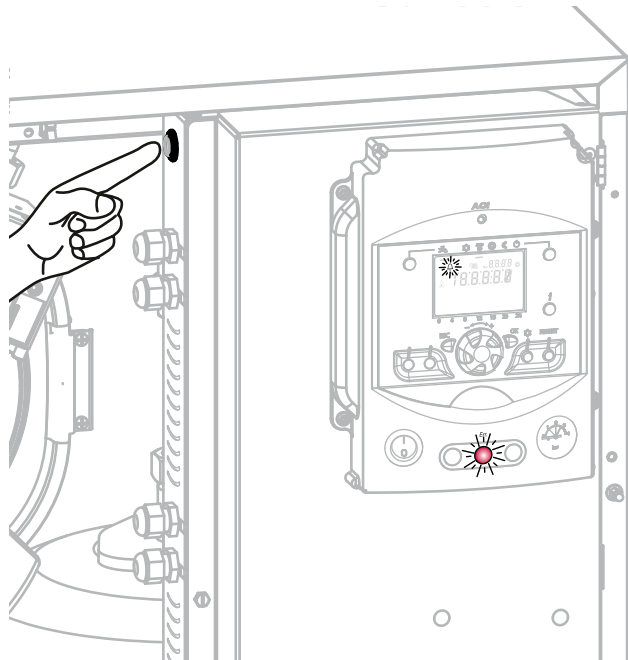


fig. 10 - Touche de réarmement

Appuyer sur la touche "info"  pour obtenir des détails sur l'origine du défaut.

L'appareil peut s'arrêter et redémarrer automatiquement dès la résolution du problème.

Certains dysfonctionnements provoquent la mise en sécurité de l'appareil (codes erreur 78, 128 et 133). Dans ce cas, réarmer l'appareil en appuyant sur le bouton rouge placé sur le côté du tableau de commande (voir fig. 10). Déposer préalablement la façade.

Si la chaudière ne se remet pas en route, prévenir le technicien chauffagiste.

Remarque :

Une anomalie sur l'unité extérieure peut provoquer un signal d'erreur (le voyant "Err." s'allume).

Dans ce cas :

- la production d'eau chaude sanitaire sera assurée,
- le chauffage sera à l'arrêt.

Prévenir le technicien chauffagiste.

► Configuration de la centrale ambiance

Dans le cas de l'utilisation de la centrale ambiance (voir fig. 2), à la mise en service, après une initialisation d'environ 3 minutes, il faut régler la langue en français :

- Appuyer sur **OK**.
- Choisir le menu "Interface utilisateur".
- Sélectionner "langue" **Français**.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil pendant de longues années, les opérations d'entretien décrites ci-après sont nécessaires au début de chaque saison de chauffe. Généralement, elles sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'entretien.

La chaudière et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

L'entretien du ballon doit être effectué 1 fois par an. (la fréquence peut varier selon la dureté de l'eau).

Le conduit ventouse (ou la cheminée) doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de l'appareil et de l'installation.

► Contrôles réguliers

- Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (se référer à la pression préconisée par l'installateur - entre 1 et 2 bar).
- Si un remplissage et une remise en pression s'imposent, vérifier quel type de fluide a été utilisé initialement (dans le doute, contacter votre installateur).
- Si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.

L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit aux performances et à la longévité de celui-ci.

► Vérification de l'unité extérieure

Dépoussiérer l'échangeur si nécessaire en veillant à ne pas endommager les ailettes.

Vérifier que rien ne vient entraver le passage de l'air.

• Vérification du circuit frigorifique

Lorsque la charge du fluide frigorifique est supérieure à 2 kg il est obligatoire de faire vérifier, chaque année, le circuit frigorifique par une entreprise répondant aux exigences légales en vigueur (possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes).

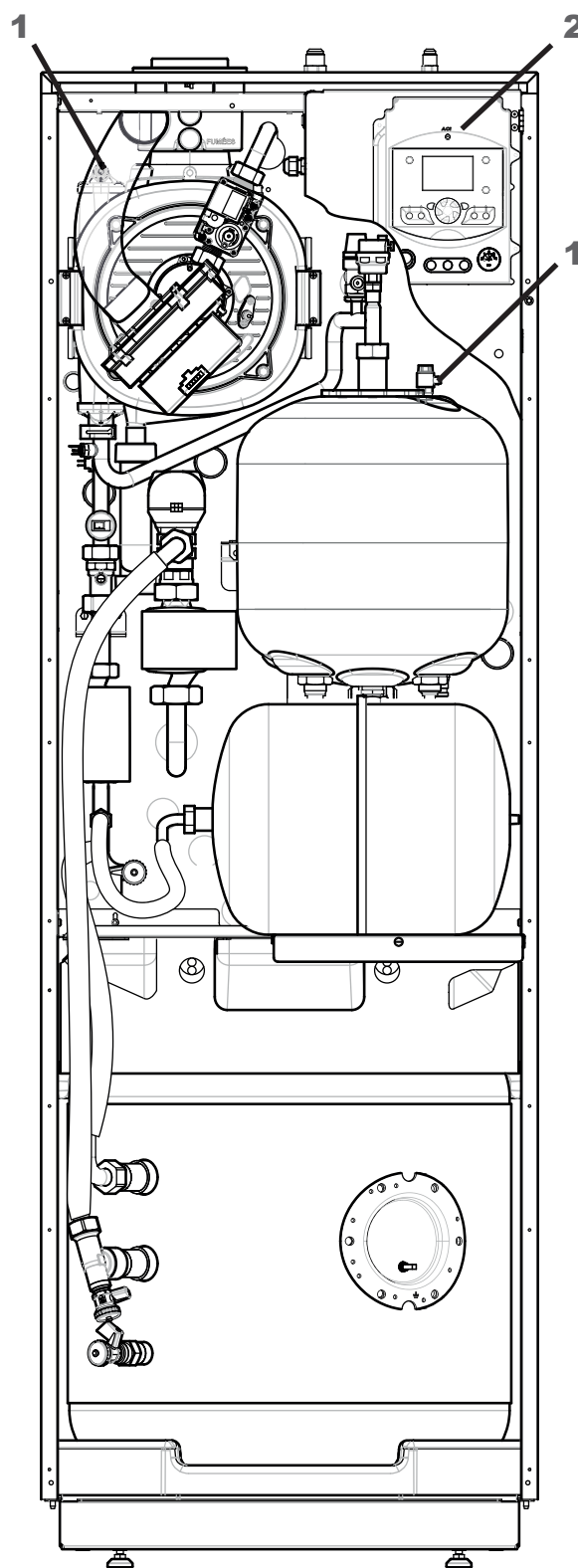
Consulter votre technicien chauffagiste.

► Ballon sanitaire

- L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an (la fréquence peut varier selon la dureté de l'eau).
- Consulter votre technicien chauffagiste.

• Fonctionnement ACI

- En fonctionnement normal, le voyant clignote (rep. 2).



- 1 Purgeur manuel
- 2 Voyant ACI

fig. 11 - Purgeur manuel et voyant ACI

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.

Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

■ Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par ATLANTIC.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Murales Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

* Garantie de durée supérieure sous condition qu'un entretien soit réalisé annuellement depuis la mise en service.

■ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à l'utilisation et aux entretiens annuels réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

■ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



Keymark Certification :

012-020 - Alféa hybrid duo gaz R6 / 012-021 - Alféa hybrid duo gaz R8 / 012-021 - Alféa hybrid duo gaz R11



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers.

Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein. N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr